

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal

du Vendredi 22 Juin 2018

Ordre du Jour :

1. Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal du 17 Avril 2018
2. Etude de faisabilité de la chaufferie bois
3. Etude de faisabilité d'une centrale éolienne
4. Convention échange avec Vieille matériaux
5. Travaux SYDED au lotissement « les Muriers »
6. Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H30

Présents :

Monsieur le Maire Didier LAITHIER, Michel VERNEREY, Françoise RETHORE, Sandra BURDIN, Catherine ROBIN, Julien BADSTUBER, Laurence LAITHIER

Mario PERSONENI donne procuration à Laurence LAITHIER

Yves RETHORE donne procuration à Sandra BURDIN

Julien EHLINGER donne procuration à Catherine ROBIN

Excusé(e) : Marie-Christine ROBERT

Invitée : Mme Stéphanie SEKLI, secrétaire

Michel VERNEREY est nommé secrétaire de séance et en accepte la charge.

1-Approbation du compte rendu de la réunion du 17 avril 2018

Remarque : les absents n'étaient pas mentionnés.

2- Etude de faisabilité de la chaufferie bois

La note d'opportunité réalisée par l'AJENA avait pour objectif d'évaluer de façon générale l'intérêt d'un projet « bois énergie » pour les bâtiments concernés.

Maintenant, une étude de faisabilité est nécessaire afin de vérifier la faisabilité technique, économique et organisationnelle :

- Définition technique du projet
- Comparatif des solutions d'approvisionnement
- Economie du projet (investissement, aides possibles etc...)

Pour cela, le recours à un bureau d'études est nécessaire,

Le montant de cette étude de faisabilité est d'environ 6 000 € TTC, soit un coût global d'environ 1 800 € TTC à la charge de la commune.

A noter que seuls les bâtiments de la Mairie et de la salle des fêtes sont concernés par cette étude, car l'église restera chauffée de façon indépendante.

Vote pour à l'unanimité des personnes présentes.

3- Etude de faisabilité d'une centrale éolienne

L'entreprise FIMOGEST souhaite réaliser une étude de faisabilité pour un projet de centrale éolienne sur le territoire des communes de Tarcenay, Malbrans, Villers et Merey (en particulier le secteur de Malbrans et route d'Ornans).

Vote pour la réalisation de l'étude de faisabilité :

7 voix pour (Monsieur le Maire Didier LAITHIER, Michel VERNEREY, Françoise RETHORE, Catherine ROBIN, Laurence LAITHIER, Mario PERSONENI, Julien EHLINGER)

3 voix contre (Sandra BURDIN, Julien BADSTUBER, Yves RETHORE)

NB : Suivant le résultat de l'étude de faisabilité et dans le cas d'un projet viable, ce projet sera de nouveau délibéré en réunion du Conseil Municipal.

4- Convention échange avec Vieille matériaux

Après plusieurs échanges avec la société VIEILLE MATERIAUX, la commune va signer une convention fixant les modalités d'échange de terrain :

- Cet échange concerne une bande de terrain de 15 mètres de largeur et de 85 mètres de longueur
- Un chemin empierré de 5 mètres de largeur sera réalisé par la société VIEILLE MATERIAUX afin de permettre l'accès aux parcelles restant propriété de la commune.
- Un merlon d'une hauteur maximale de 3 mètres sera réalisé ainsi que des plantations d'arbres.
- Aussi, pour permettre l'évacuation des eaux le long du chemin de la carrière, un puisard sera fait (environ 25 M2) à la charge de l'entreprise, la maintenance étant assurée par la commune. Pour cela, une servitude sera donc constituée.

Vote pour à l'unanimité des personnes présentes

5- Travaux SYDED au lotissement « les Muriers »

Dans le cadre de l'aménagement projeté par la collectivité et situé au lotissement « les Mûriers » et comme le prévoit la convention pour la maîtrise d'ouvrage et le financement initial s'y rapportant, un avenant est conclu entre la Commune et le SYDED pour les travaux supplémentaires d'éclairage public, soit 21 points lumineux situés le long des différents chemins piétonniers, pour un montant total de 118 960 € TTC, à la charge de la collectivité.

Pour information, il reste encore à payer :

- 110 487, 13 € HT (Bonneyoy)
- 7 539,12 € HT (bureau d'études).

Les emprunts sont soldés à ce jour.

La TVA collectée est payée au fur et à mesure des ventes réalisées.

Vote pour à l'unanimité des personnes présentes

6. Questions diverses et informations

- Une rencontre avec la CCLL va être programmée à MEREY dans le courant de l'automne 2018
- Eric ALAUZET rencontrera les élus à Chalezeule le samedi 30 Juin (de 12H à 14 H) et à Foucherans le samedi 7 Juillet (de 12H à 14 H)

- *Concernant le Jumelage avec le village allemand de Rummelsheim (en Rhénanie Palatinat), une équipe de travail est constituée afin de préparer une 1^{ère} rencontre avec les élus courant septembre 2018*
- *Concernant l'état de l'église de MEREY :*
 - *L'entreprise PATEU ROBERT, mandatée par la commune de MEREY a constaté des défauts et malfaçons majeurs de maçonnerie (défauts datant de la construction du bâtiment)*
 - *Des fissures extérieures*
 - *Des infiltrations importantes*

Aussi, et suite à ces constatations, la nef gauche de l'église sera condamnée pour une durée indéterminée et une expertise complète du bâtiment sera programmée prochainement afin d'évaluer de façon précise les risques, d'une part et le coût que cela va engendrer.

Monsieur le Maire clôt la séance à 23h30.

Michel VERNEREY, secrétaire de séance

Mr le Maire, Didier LAITHIER